# GDS

ISSN : 2430-4999

Novembre 2017 n°4

**PARATUBERCULOSE**
Une autre attestation accessible

**JOURNEE VEAU**
90% des éleveurs satisfaits

**COTISATION GDS**
Elle évolue pour assurer un service minimum aux éleveurs non-adhérents.

## 4 soirées-débat autour du film "même pas mal"

Interview **CHRISTOPHE ROUSSEAU**

## NOUVEAU PRESIDENT DU GTV MAINE ET LOIRE

GDS Maine et Loire

# Édito

**Parmi les nombreux sujets abordés au fil des pages de ce GDSmag n°4, j'en souligne 4 que le GDS travaille particulièrement : la BVD, l'IBR, la Caisse Coup Dur, la Paratuberculose.**

**BVD**
Il devient possible aujourd'hui d'envisager l'éradication de cette maladie, alors qu'on pensait cela impossible il y a encore moins de dix ans. Les techniques d'analyses ont beaucoup progressé. Mais c'est surtout l'intérêt économique de l'éleveur qui va nous guider. Le coût du plan d'éradication, avec une hypothèse sur 5 ans, est inférieur au coût de la maladie ou au coût de la vaccination.
La décision est prise au niveau régional. Nous aurons une première petite zone de 5% , puis un zonage progressif, comme nous l'avions fait pour le Varron il y a 20 ans maintenant.

**IBR**
Je suis très satisfait des avancées dans la gestion de cette maladie en Maine et Loire, l'IBR a fortement régressé sur la campagne 2016/2017 ; notre département devient encore mieux placé, ce qui n'est pas négligeable pour l'aspect commercial. En un an , plus de 380 cheptels ont pu être qualifiés indemnes d'IBR.

**Caisse Coup Dur**
En ces temps de conjoncture économique et climatique difficile, être adhérent au GDS apporte une sécurité. Tout le monde doit peser sur les charges, bien sûr, mais attention aux fausses économies !
Il faut garder la main sur le sanitaire, et c'est avec un cheptel sain qu'on peut rester dans une situation favorable. Le GDS est là pour vous y aider, avec ses actions de prévention ou de formation.
La Caisse Coup Dur, quand c'est nécessaire, intervient ; cette année l'activité a été forte. Elle a permis d'aider près de 60 élevages confrontés à un épisode sanitaire important.

**Paratuberculose**
Une grande avancée a été menée à bien cette année en Maine et Loire avec l'étude faite sur l'attestation de cheptel en allaitant. Elle permet de garantir qu'un bovin issu d'un troupeau présentant une suite d'analyses favorables présente un risque très faible risque d'être infecté de Paratuberculose.
C'est une suite aux indicateurs de cheptels que nous avons mis en place il y a déjà 5 ans pour cette maladie. C'est un complément très intéressant. Au départ ces indicateurs nous ont permis de détecter les élevages infectés latents en Paratuberculose. Aujourd'hui nous pouvons valoriser ceux où le risque est très faible ou nul.

Enfin nous proposons cette année 2017/2018 une évolution sur la cotisation, en ouvrant une adhésion de base dite "adhésion confort". Notre objectif est de rassembler davantage d'éleveurs, car la gestion collective des maladies (exemple la BVD) nécessite l'adhésion du plus grand nombre.
Vous le voyez, le GDS innove tout en gardant son identité de base, à l'écoute et au service des éleveurs.

Le Président,
Jean-Claude COSTE

Comment nous contacter ?

gds.49@wanadoo.fr | La Quantinière - 49803 Trélazé | www.gds49.com | 02 41 33 61 01

# Sommaire

6

## IBR, une mise en route prometteuse

Un nouvel Arrêté Ministériel est entré en vigueur le 1er juillet 2016.Cet Arrêté vise l'éradication de l'IBR en France.

Par Clara BOURIEL, vétérinaire au GDS 49

Depuis 2 Décembre 1998, c'est une pathologie respiratoire ou de la reproduction, en moins. Cela facilitera les circuits commerciaux, y compris à l'export, et à terme, permettra d'abréger les prophylaxies ou vaccins en allaitant.

Avant la mise en place de l'Arrêté, le Maine et Loire comptait 2 701 élevages certifiés indemnes d'IBR, sur une affiliation volontaire au schéma de qualification ACERSA.

LE DÉPISTAGE DES 12-24 MOIS POUR LES CHEPTELS AVEC DES BOVINS POSITIFS A ÉTÉ MIS FIN.

Généralisation de dépistage de ces jeunes bovins en élevage indicié a model beaucoup délivrance à notre leurs derniers bovins positifs avant la vente. Ceux-ci étant majoritairement issus de prairies et des vétérinaires ont fait preuve de patience pour préférer ces jeunes générations, pas toujours facilement calmes en cours des prélèvements.

DE NOUVEAUX DÉLAIS DE DÉPISTAGES À ÉACHAT SONT DÉSORMAIS OBLIGATOIRES

Tout bovin introduit doit désormais, quel que soit son âge, être testé et soumis à un dépistage IBR réalisé 15 à 30 jours suivant sa livraison (c'était avant 30 jours auparavant) pour prendre en compte le stages « transport ». Le GDS a respecté une période de mise en place de 6 mois pendant lesquels les techniques ont été bien appliquées par les ADEA pour prendre le temps aux éleveurs et aux vétérinaires de l'habituer à ces nouvelles règles. Le temps de la pedagogie étant passé, désormais le GDS doit appliquer l'Arrêté Ministériel, sachant que la DDPP intervient pour les plus récalcitrants.

LA PRISE DE SANG AVANT LA VENTE : PEUT MIEUX FAIRE !

Si le cheptel divagine est sous tuberous d'IBR, un prise de sang doit être réalisée dans les 15 jours avant la vente. Cela ne concerne pas les bovins mentor tous les bovins positifs. Pour le moment cette règle est peu appliquée, et beaucoup de bovins, sans dépistés ou seronosé — en contre de nouveaulétement, sous statut sanitaire IBR covoms. Ce risque devra être mieux géré à l'avenir.

Les 3 226 élevages indemnes d'IBR en forte progression, représentent 88 % des élevages de Maine et Loire.

16

## 4 soirées-débat sur le bien-être animal Autour du film « Même pas mal »

Dans quatre communes du Maine et Loire, 4 séances de cinéma ont été organisées par le GDS et le GTV, pour dialoguer sur le bien- être animal

Par Philippe BLANQUEFORT directeur du GDS Maine et Loire

L'idée est venue par les rencontres avec Thierry HEUTRAU, ex-éleveur du Gâtin, que nous avions fait lors du Salon de l'Agriculture, et du succès du GDS Maine et Loire (en Octobre 2015), sur le thème de l'alimentation des bovins. Il a aussi également des sessions de formation pour les éleveurs intéressés : Signes de vaches « (ces sessions sont toujours au programme, pour cet hiver 2017/2018 dans journées ouvert lieu en janvier 2018).

Goudjoy du comportement des animaux nous ramenger sur leur état de bien-être, leur santé. Lièvreau doit centrer sur « animaux » ; il est au contact de ces animaux, les connaît bien, et a leur privilégié pour faire la différence pour une production optimale. Dans un environnement favorable, sans vache, sur vaux, on pouvons en tirer le maximum de leurs potentiels. Débuter les signes qui révèlent des difficultés physiques gisques ou de l'environnement, pour les corrigier, est un vrai savoir-faire.

Le film « Même pas mal » parle du même différent sous cet angle-là, et de la gestion de la douleur animale ; Thierry HEUTRAU et Patrick MOREL, co-auteurs ; « nous parlons de la relation humme animal, qui caractérise les éleveurs depuis la domestication il y a 10 000 ans. Ce lien a fortement évolué, d'autant plus avec les pratiques de élèvage modernes. La mécanisation de la conduite, la prise en compte du bien-être animal. Le film est un premier lieu éleveur aux éleveurs, pour être bien dans ce lieu et pouvoir que les vaches soient « bien dans leurs souplesse » . Il intéresse aussi les gens hors filière élèvage, que veulent savoir comment sont élevés les animaux aujourd'hui ».

Le Comité d'Administration du GDS, où participe le GTV, voulait réagir à ce manière face aux critiques dans les media concernant le bien-être animal. Il a choisi de prendre le risque de quatre soirées débat, dans des salles de cinéma et tickets à 5 € ; 4 salles ont été choisies, 4 soirées ont été mis au film d'Etoile. Avec une quarantaine de fin de séance. Les salles ont été plutôt assez remplies, avec 400 participants, à 80 % éleveurs ou de la filière. Une des conclusions a été que les éleveurs ont réellement envie de discuter leur métier, leurs pratiques, et que les « citadins » en simples consommateurs ont besoin de comprendre le pourquoi de ces pratiques. En parlant, on se comprend mieux !

" le film intéresse aussi les gens hors filière d'élevage, qui veulent savoir comment sont élevés les animaux aujourd'hui ".

Cinéma de chemillé

30

Nouveau président du GTV, Christophe Rousseau se voit plus comme un organisateur de projets...

Par Philippe Blanquefort directeur du GDS 49

## CHRISTOPHE ROUSSEAU "il y aura une démarche conjointe GTV-GDS"

Photo : Jeanne BONNET

GDSmag est édité par : GDS Maine et Loire, la quantinière, B.P 70145, 49803 TRELAZE CEDEX. Directeur de la publication : **Jean Claude Coste**. Rédacteur en chef : **Philippe Blanquefort**. Création artistique : **Boris Thomas**. Photo couverture : **Jeanne BONNET**. ISSN 2430-4999 Imprimé par PAQUEREAU, 8 boulevard des Bretonnières 49124 St Barthélemy d'Anjou.

# GDS mag

**16 MEME PAS MAL**
4 soirées débat sur le bien être animal.

**30 CHRISTOPHE ROUSSEAU**
L'interview du nouveau président du GTV

**6 IBR UNE MISE EN ROUTE PROMETTEUSE** Un arrêté vise l'éradication de l'IBR en France

**10 LA SANTE DU VEAU**
Retour sur la 1ère journée sanitaire bovine

**12 LA COTISATION FAIT SA RÉVOLUTION.**
Interview de Serge Neau, trésorier du GDS.

**14 LE PURPURA HEMORRAGIQUE** Une maladie énigmatique qui touche tous les bovins

**22 BIEN ÊTRE ANIMAL**
Les jeunes agriculteurs ont donné l'occasion au GDS d'expliquer au grand public l'intérêt que portent les éleveurs au sanitaire.

**23 PARATUBERCULOSE**
La méthanisation ne détruit pas toute la bactérie.

**24 PARATUBERCULOSE**
Les étapes majeures de l'action et ses évolutions

**28 DES COURANTS PARASITES EN ELEVAGE** Des facteurs de risque constatés

**34 FORMATION**
Retour sur les 7 formations éleveurs de la dernière campagne.

**36 CAISSE COUP DUR**
Des exemples d'intervention .

**37 ACCREDITATION**
Le GDS garant du sanitaire des cheptels

**38 SDRP**
24 foyers dans la région des Pays de la Loire.

# IBR, une mise en route prometteuse

Un nouvel Arrêté Ministériel est entré en vigueur le 1er juillet 2016. Cet Arrêté vise l'éradication de l'IBR en France.

**Par Clara BOUREL**
**vétérinaire au GDS 49**

**Pourquoi ?** Eliminer l'IBR, c'est une pathologie respiratoire ou de la reproduction, en moins. Cela facilitera les circuits commerciaux, y compris à l'export, et à terme, permettra d'alléger les prophylaxies annuelles en allaitant.

Avant la mise en place de l'Arrêté, le Maine et Loire comptait 2 911 élevages certifiés indemnes d'IBR, sur une adhésion volontaire au schéma de qualification ACERSA.

### LE DÉPISTAGE DES 12-24 MOIS POUR LES CHEPTELS AVEC DES BOVINS POSITIFS A ÉTÉ SUIVI.

L'obligation de dépistage de ces jeunes bovins en élevage infecté a incité beaucoup d'éleveurs à sortir leurs derniers bovins positifs avant la prophylaxie. Les éleveurs ont bien respecté cette contrainte et les vétérinaires ont fait preuve de patience pour prélever ces jeunes générations, pas toujours calmes.

### DE NOUVEAUX DÉLAIS DE DÉPISTAGES À L'ACHAT SONT DÉSORMAIS OBLIGATOIRES

Tout bovin introduit doit désormais, quel que soit son âge, être isolé et soumis à un dépistage IBR réalisé 15 à 30 jours suivant sa livraison (c'était avant 10 jours auparavant) pour prendre en compte le risque « transport ». Le GDS a respecté une période de transition si ces délais n'étaient pas respectés, en ne bloquant pas les ASDA, pour laisser le temps aux éleveurs et aux vétérinaires de s'habituer à ces nouvelles règles. Le temps de la pédagogie étant passé, désormais le GDS doit appliquer l'Arrêté Ministériel, sachant que la DDPP intervient pour les plus récalcitrants.

### LA PRISE DE SANG AVANT LA VENTE : PEUT MIEUX FAIRE !

Si le cheptel d'origine est non-indemne d'IBR, une prise de sang doit être réalisée dans les 15 jours avant le départ du ou des bovins, pour bien détecter tous les bovins positifs. Pour le moment cette règle est peu appliquée, et beaucoup de bovins non dépistés se retrouvent en centre de rassemblement, sans statut sanitaire IBR connu. Ce risque devra être mieux géré à l'avenir.

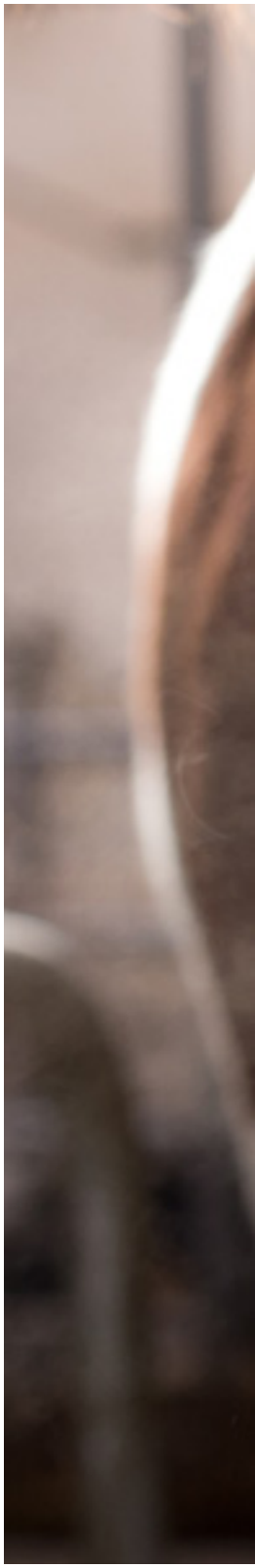

Les 3 226 élevages indemnes d'IBR, en forte progression, représentent 88 % des élevages de Maine et Loire.

### UNE VACCINATION BIEN SUIVIE

Au moment de la mise en place de la réglementation, 35% des cheptels concernés étaient en anomalie dans les rappels de vaccination. Ce chiffre est descendu aujourd'hui à 2%, ce qui montre que les efforts des éleveurs et du service IBR sont récompensés. La coopération active avec les vétérinaires sur le terrain a été très appréciée.

### LES BOVINS INFECTÉS AVEC UNE ASDA MARQUÉE

Lorsqu'un bovin est reconnu infecté par l'IBR, son ASDA (carte verte) doit être marquée avec une étiquette « POSITIF IBR » apposée par l'éleveur. Les bovins positifs ne peuvent être vendus qu'à l'abattoir ou en atelier d'engraissement dérogataire « bâtiment dédié ». Aujourd'hui, seuls 4 bâtiments dédiés peuvent recevoir ce type de bovins en Maine et Loire, leur dossier de demande ayant été validé par la DDPP.

### UNE ÉVOLUTION TRÈS FAVORABLE ET PROMETTEUSE

Le nombre de cheptels détenant des bovins positifs a fortement diminué, ainsi que les contaminations à l'introduction. Le rappel des vaccinations est bien suivi par la majorité des cheptels. Le nombre de cheptels indemnes n'a fait qu'augmenter durant la dernière campagne passant de 2 911 à 3 226 cheptels.

### COÛT DE LA GESTION IBR

Avant ce nouvel arrêté, le GDS était chargé principalement de la gestion des élevages entrés dans la certification volontaire. Depuis juillet 2016, nous sommes responsables par délégation du suivi de l'ensemble des cheptels du Maine et Loire, ce qui augmente très sensiblement la charge de travail. Les procédures de gestion ont été modifiées et renforcées. Comme les chiffres en témoignent, les résultats sont au rendez-vous.

"Lorsqu'un bovin est reconnu infecté par l'IBR, son ASDA (carte verte) doit être marquée avec une étiquette « POSITIF IBR » apposée par l'éleveur."

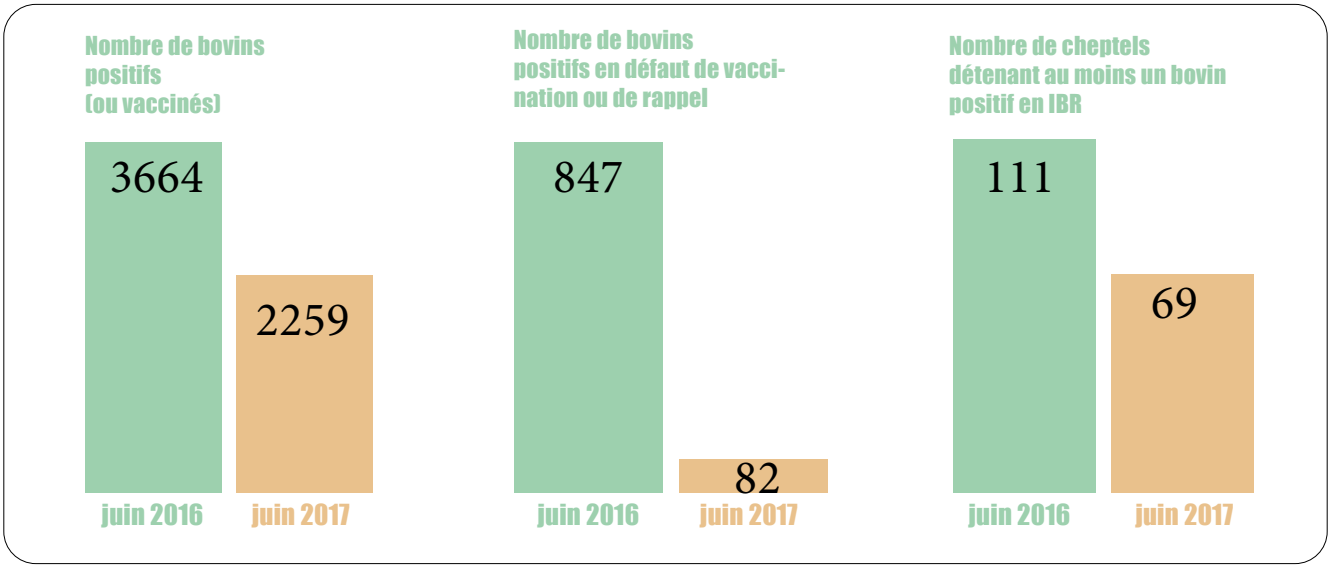

# Qu'en pense la secrétaire technique ?

## Catherine Binier est secrétaire technique pour la gestion de l'IBR depuis l'année 2000.

**Quels sont les faits historiques «IBR » qui vous ont le plus marqué ?**

Les premières obligations concernant l'IBR sont arrivées en 1998, un arrêté préfectoral exigeant que les dépistages pour l'IBR soient obligatoires en prophylaxie. A cette époque les résultats arrivaient sur papier, et tout devait être enregistré manuellement en informatique. On éditait à l'époque un rapport annuel à nos adhérents. Ensuite, la certification IBR volontaire s'est mise en place en 2000. La participation au festival de Chemillé de cette année-là a été un moteur dans l'engagement des éleveurs à devenir indemnes. En 2000 également, un nouvel Arrêté Ministériel a rendu les analyses IBR obligatoires à l'achat. Un logiciel national venait d'être créé (SIGAL) ce qui nous a beaucoup aidé dans la gestion de la maladie. Les bovins positifs étaient enfin « marqués » dans le logiciel et ne ressortaient plus sur les listes de prophylaxie. Et puis est sorti en 2016 un nouvel Arrêté Ministériel avec la qualification obligatoire de tous les cheptels.

**Comment avez-vous vécu l'arrivée du nouveau texte ?**

Avec appréhension au début. On nous demandait de suivre désormais tous les cheptels, notamment les positifs avec des procédures très strictes ! Mais ce fut aussi un soulagement de voir que tous les efforts menés depuis les dernières années allaient enfin porter leurs fruits avec une éradication prochaine de la maladie.

**Etes-vous satisfaite des résultats obtenus sur cette campagne ?**

Je suis très satisfaite des résultats que nous avons obtenus avec ma responsable, Clara BOUREL. Je suis aussi soulagée de voir que les mesures ont été bien acceptées par les éleveurs. Je pensais qu'il y aurait plus d'éleveurs réfractaires à ces nouvelles obligations, mais la plupart ont finalement bien accepté la démarche.

**Quels points sont encore à améliorer ?**

Nous avons encore quelques éleveurs qui refusent la nouvelle réglementation, mais leur nombre est très faible. Le suivi des procédures reste complexe, notamment les rappels des vaccinations. Il faut aussi que le rôle de la DDPP dans la gestion de l'IBR soit affirmé.

**Avez-vous d'autres commentaires à ajouter ?**

Je trouve que, suite aux visites de notre vétérinaire auprès des cliniques du département, les relations avec les vétérinaires du Maine et Loire se sont améliorées et que la relation de confiance s'est renforcée. Cela nous a permis de travailler efficacement durant cette campagne.

# Objectif réussi pour la première journée à thème "autour du veau"

Le GDS du Maine et Loire a organisé le 15 décembre 2016 une journée à thème sur la santé du veau.

**Par Laurent CLAVREUIL technicien au GDS 49**

Les coûts engendrés par les pathologies du veau restent importants en Maine et Loire. Les éleveurs doivent en plus faire face à une réduction de l'éventail des antibiotiques disponibles pour traiter leurs animaux. Ces problématiques ont motivé la mise en place d'une journée de formation, organisée au théâtre Foirail de Chemillé (avec le soutien de MSD), dont le thème était la « santé du veau ».Un accueil chaleureux a été réservé aux participants. Les premiers avis partagés ont confirmé l'intérêt des éleveurs à réussir l'élevage de leurs veaux. Ce fut aussi l'occasion de laisser quelques documents d'information.

Nous avons alors abordé des thèmes d'actualités : la réduction de l'utilisation des antibiotiques (plan Ecoantibio) présenté conjointement par le Dr ROUSSEAU, Président du GTV 49, et le Dr Clara BOUREL du GDS 49.

Benoit MICHENOT, spécialiste bâtiment au GDS 44 est intervenu sur le logement des veaux, et a rappelé des pratiques souvent connues mais pas toujours respectées.

Le Dr Clara BOUREL est revenu sur les bases de l'alimentation du veau (gestion du colostrum, minéralisation des vaches…) et sur les gestes qui sauvent.

L'aspect ludique n'était pas oublié. Un quizz et l'utilisation des « zapettes » ont emporté la satisfaction des éleveurs. Ils étaient aussi invités à déposer le colostrum de leur élevage, et à mesurer sa qualité sur un atelier tenu pour l'occasion.

Benoît Michenot
Conseiller bâtiment
au GDS 44.

Afin de tenir compte des impératifs élevage, la fin de la journée était prévue à 16 H 00. Elle s'est vue légèrement décalée (30 min) afin de répondre aux dernières questions. L'objectif de la réunion a été largement atteint, tant sur le nombre d'éleveurs présents (140 pour 100 attendus), que sur la qualité perçue de la journée, comme en témoigne la synthèse du questionnaire remis.
Une majorité d'éleveurs souhaite que les thèmes « diarrhée des veaux», « logement du veau » et « médecines complémentaires» soient approfondis. Nous reprendrons ces sujets dans nos formations à venir.

## On leur a posé la question !

| Les animateurs possédaient-ils bien leur sujet ? | |
|---|---|
| oui | 97% |
| moyennement | 3% |
| insuffisament | 0% |
| **Cette réunion a t-elle répondu à vos attentes ?** | |
| oui | 90% |
| partiellement | 10% |
| non | 0% |
| **Quelles sont les parties qui vous ont le plus intéressé(e) ?** | |
| BVD | 7% |
| Eco antibio | 7% |
| Diarrhées du veau | 14% |
| Colostrum | 21% |
| Logement | 50% |

Avec près de 30 diagnostics bâtiment réalisés tous les ans par le GDS 49, le logement du jeune veau reste une préoccupation majeure.

# La cotisation GDS fait sa révolution

Une cotisation de base, fixée à 1,90€ par bovin présent, ne permettra d'assurer qu'un service minimum.

**Par Philippe BLANQUEFORT**
**directeur du GDS Maine et Loire**

L'adhésion au GDS était jusqu'à présent toujours basée sur un forfait unique par animal. Pour inclure le plus grand nombre d'éleveurs, et proposer aux non-adhérents actuels une alternative, le GDS Maine et Loire propose cette année une adhésion « minimum », en plus de l'adhésion actuelle (complète). C'est une petite révolution dans les pratiques du GDS, depuis sa création (en 1954).

L'adhésion minimum représente un forfait par animal diminué de plus de 40 % (1,90 € par bovin). Elle ne couvrira aucune des aides financières (sauf pour l'IBR) en vigueur actuellement, et ne donnera droit à aucune visite sur l'élevage.
Par contre, elle couvrira le coût des ASDA et des gestions des prophylaxies, des qualifications IBR, BVD, les indicateurs de cheptels en BVD et Paratuberculose, et donnera droit aux protocoles d'analyses GDS et aux tarifs préférentiels négociés.

Les aides et actions du GDS en matière de prévention (analyses avortements, diarrhées des veaux, transfert d'immunité, profils métaboliques, rassemblements de bovins, prélèvements et commentaires analyses d'eau, diagnostic d'ambiance bâtiment, diagnostic désordres électriques, etc …) ainsi qu'en assainissement ou aides générales (plans BVD, Paratuberculose, Fièvre Q, Néosporose, Besnoitiose, …), Caisse Coup Dur, resteront strictement réservés à l'adhésion actuelle (complète).

Ce changement important a été décidé par le GDS, pour correspondre aux nécessités actuelles, en effet il faut faciliter l'adhésion des éleveurs aux plans de lutte collectifs : IBR, BVD (programme national d'éradication en cours) et Paratuberculose (faire baisser le niveau de l'infection à l'échelle du département). Tout le monde a à y gagner. Le maximum d'éleveurs doit y participer activement.

# Interview du trésorier du GDS
# Serge Neau

## Pourquoi avez-vous décidé de faire évoluer la cotisation ?

Face au sanitaire, nous avons besoin d'un maximum d'éleveurs adhérents, nous devons donner la possibilité à tous les éleveurs d'adhérer. Nous devons tenir compte de la conjoncture difficile et ne pas forcément proposer l'ensemble des services, mais nous voulons manifester notre ouverture et faciliter la démarche d'adhésion.

## Qu'allez-vous proposer de nouveau ou de différent ?

Nous allons proposer une cotisation de base qui couvrira les services suivants : les prophylaxies obligatoires, les dépistages BVD et paratuberculose par mélanges (indicateurs), les conseils techniques, l'édition des ASDA, la certification IBR.
L'adhésion normale continuera de proposer l'ensemble des services, dont les aides à la prévention (autopsies, analyses avortement, analyses veaux,…) et à l'assainissement (plans BVD, Paratuberculose, caisse Coup Dur, etc …). Tous les adhérents GDS apprécient d'être soutenus en cas de pépin sanitaire, financièrement et par les suivis apportés.

## Quelles ont été les démarches pour en arriver à cette proposition ?

Suite au plan stratégique sur l'avenir du GDS, nous avons décidé de faire évoluer notre cotisation. Nous avons donc mené plusieurs réflexions avec la commission financière, le Bureau, le Conseil d'Administration. Nous avons longtemps hésité avec une cotisation à 2 ou 3 blocs, voire 4 possibilités.
Au final, nous avons opté pour un système simple à 2 blocs, le sanitaire est un tout et on ne peut pas le saucissonner.

## Que pensez-vous de ce nouveau système de cotisation ?

J'espère que nous allons convaincre les éleveurs non-adhérents de nous rejoindre et mettre un pied dans la cotisation GDS et bénéficier de ses actions sanitaires.
L'adhésion de base permet entre autres de connaître la situation vis à vis de la BVD et de la Paratuberculose, c'est déjà une bonne avancée.

*Propos recueillis par Isabelle GUEGNIARD*

# Le purpura hémorragique, une maladie énigmatique

Intérieur des cuisses présentant des pétéchies

La maladie touche tous les bovins laitiers ou allaitants mais plus généralement des adultes ou des génisses de plus d'un an.

**Par Clara BOUREL-vétérinaire au GDS 49**

Cette maladie n'est pas à confondre avec le » purpura hémorragique d'abattoir » ou « tiquetage » constaté sur les carcasses suite à un défaut de maturation de la viande. Les circonstances d'apparition du purpura printanier sont toujours les mêmes : des bovins sur une même pâture déclarent de multiples hémorragies en avril ou mai. Des cas peuvent avoir lieu aussi en fin d'été début d'automne. Ce sont toujours les mêmes parcelles qui sont incriminées et on retrouve très souvent des tiques sur les bovins concernés.

Les causes de la maladie ne sont pas connues, on suspecte une implication de certaines plantes sensibilisantes entrainant une réaction anormale de l'animal, l'implication des tiques est possible mais elles ne sont pas toujours présentes sur l'animal mort de purpura hémorragique. L'évolution de la maladie fait penser à des réactions immunologiques disproportionnées et non contrôlées de l'animal, réaction à des agents toxiques ou infectieux ?

L'évolution de la maladie est probablement sur plusieurs jours mais les premiers symptômes sont extrêmement difficiles à repérer sans une attention particulière de l'éleveur : les premiers symptômes sont des pétéchies, petites hémorragies cutanées sous forme de points rouges ou noirs et très visibles sur les zones dépilées et les muqueuses : mamelle, trayon, muqueuses oculaires, buccales et vaginales. Les éleveurs laitiers régulièrement confrontés à cette maladie vérifient avec précaution l'apparition de ces points hémorragiques sur les trayons pendant la traite, lors de la période de pâturage des parcelles à risque afin de mettre en place les mesures de gestion rapidement.

Cette maladie entraine des hémorragies généralisées. On retrouve ces pétéchies sur toute la carcasse ainsi que des hémorragies digestives et pulmonaires. Ces hémorragies massives sont d'évolution plus ou moins rapide et à l'origine de la mort de l'animal parfois en quelques heures.

Les symptômes sont alors un essoufflement important, un abattement de l'animal et une pâleur généralisée des muqueuses ce qui rend les pétéchies encore plus visibles.

A l'autopsie paroi interne de la cage thoracique

Pétéchies dans l'épaisseur de la peau (paroi ventrale). crédit photo Dr Christophe MOMPAS

Les vétérinaires arrivent à sauver de rares bovins repérés en tout début de processus. Ce sont généralement les bovins du même lot où a été détecté le 1er cas, qui sont traités précocément sur les tous premiers signes visibles de la maladie. Un cocktail de plusieurs médicaments est généralement administré pour sauver ces bovins car la cause n'est pas bien connue. Dès l'apparition des premiers symptômes, il est conseillé de changer les vaches de parcelles pendant 1 à 2 semaines, d'éliminer les tiques et en général les symptômes disparaissent. Le retour sur la parcelle 1 mois après ne pose pas de problème ce qui évoque l'implication de certaines plantes à des stades particuliers.

**Lancement d'une étude début mai 2017**

Sur des demandes d'éleveurs touchés par la maladie, le GDS Maine et Loire a décidé, avec l'aide de l'école vétérinaire de Nantes (ONIRIS) et la motivation d'un vétérinaire de la Pommeraye, d'initier une étude sur le purpura hémorragique. Pour recenser les cas, vérifier l'ensemble des symptômes possibles par des autopsies standardisées à « Autopsie service » d'ONIRIS ; des analyses approfondies sur le sang du bovin malade et de ses congénères vivants, touchés ou pas, seront réalisées pour chaque cas, ainsi qu'un examen par un spécialiste botanique de la parcelle incriminée. Ainsi nous devrions progresser dans le mécanisme et les causes de cette maladie, avec comme objectif à terme de mieux la comprendre et surtout de mieux la prévenir. Cette étude sera proposée pour une extension au niveau Grand Ouest puis au niveau national.

"Une trentaine de bovins sont morts de cette mystérieuse maladie en 2016"

# 4 soirées-débat sur le bien-être animal Autour du film « Même pas mal »

Dans quatre communes du Maine et Loire, 4 séances de cinéma ont été organisées par le GDS et le GTV, pour dialoguer sur le bien-être animal

**Par Philippe BLANQUEFORT**
**directeur du GDS Maine et Loire**

L'idée est venue par les rencontres avec Thierry HETREAU, co-auteur du film, que nous avions fait intervenir lors de l'Assemblée Générale du GDS Maine et Loire en Octobre 2015, sur le thème de l'observation des bovins. Il a animé également des sessions de formation pour les éleveurs intitulées « Signes de vaches » (ces sessions sont toujours au programme, pour cet hiver 2017/2018 deux journées auront lieu en Janvier 2018).

L'analyse du comportement des animaux nous renseigne sur leur état de bien-être, leur santé. L'éleveur doit rester un « animalier », il vit au contact de ses animaux, les connait bien, et ce lien privilégié peut faire la différence pour une production optimale. Dans un environnement favorable, une vache, un veau, un jeune en croissance, expriment leur potentiel. Détecter les signes qui révèlent des désordres physiologiques ou de l'environnement, pour les corriger, est un vrai savoir-faire.

Le film « Même pas mal » parle du métier d'éleveur sous cet angle-là, et de la gestion de la douleur animale ; Thierry HETREAU et Patrick MOREL, co-auteurs : « nous parlons de la relation homme-animal, qui caractérise les éleveurs depuis la domestication il y a 10 000 ans. Ce lien a fortement évolué, d'autant plus avec les pratiques de l'élevage moderne, la rationalisation de la conduite, la prise en compte

Cinéma de Chemillé

du bien-être animal. Le film est en premier lieu destiné aux éleveurs, pour être bien dans sa tête et pour que les vaches soient « bien dans leurs onglons ». Il intéresse aussi les gens hors filière d'élevage, qui veulent savoir comment sont élevés les animaux aujourd'hui ».

Le Conseil d'Administration du GDS, où participe le GTV, voulait réagir à sa manière face aux attaques dans les médias concernant le bien-être animal ; il a choisi de prendre le risque de quatre soirées-débat, dans des salles de cinéma et tickets d'entrée à 5 €. Environ 1 heure de débat faisait suite au film d'1h10. Avec un questionnaire en fin de séance. Les salles ont été plutôt assez remplies, avec 430 participants, à 80 % éleveurs ou de la filière. Une des conclusions a été que les éleveurs ont réellement envie de décrire leur métier, leurs pratiques, et que les « citadins » ou simples consommateurs ont besoin de comprendre le pourquoi de ces pratiques. En parlant, on se comprend mieux !

" le film intéresse aussi les gens hors filière d'élevage, qui veulent savoir comment sont élevés les animaux aujourd'hui ".

"le partenariat GDS-GTV dans le 49 est historique, nécessaire et permanent..."

# CHRISTOPHE MOMPAS
# CO-ORGANISATEUR
## Retour d'expérience

**Dr MOMPAS, le bien-être et la douleur animale sont des aspects que vous abordez dans votre pratique quotidienne ?**

Bien sûr, nous sommes confrontés en permanence à la notion de douleur animale. Sa prise en charge est bien connue et primordiale dans les interventions chirurgicales comme les césariennes ou la chirurgie du veau. La douleur est aussi présente dans bon nombre de pathologies comme les mammites, les métrites et bien sur les boiteries. Sa prise en charge est importante et bénéfique pour le rétablissement rapide de l'animal. La gestion de la douleur repose sur l'utilisation de molécules antalgiques (anti-inflammatoires ,anesthésiques…) mais aussi sur des actions non médicales comme la traite fréquente lors de mammites ou le recours aux techniques du parage curatif afin de soulager la partie du pied atteinte.

Pour les aspects plus généraux liés au bien être, nous abordons ce thème plus sous la forme de conseils au quotidien sur les méthodes de contention, par exemple pour faciliter des interventions sur un animal, sur l'organisation et les matériaux utilisables dans les bâtiments ou à l'extérieur, sur l'accès à l'eau et à la nourriture, sur la gestion des interventions douloureuses comme l'écornage.

**Le GDS souhaitait aborder ce thème, le GTV et les vétérinaires également, c'est au Conseil d'Administration du GDS que le projet a été lancé ?**

Le projet est apparu aussi au sein des groupements techniques vétérinaires du Maine et Loire suite à des expériences réussies dans d'autres départements de la ré-

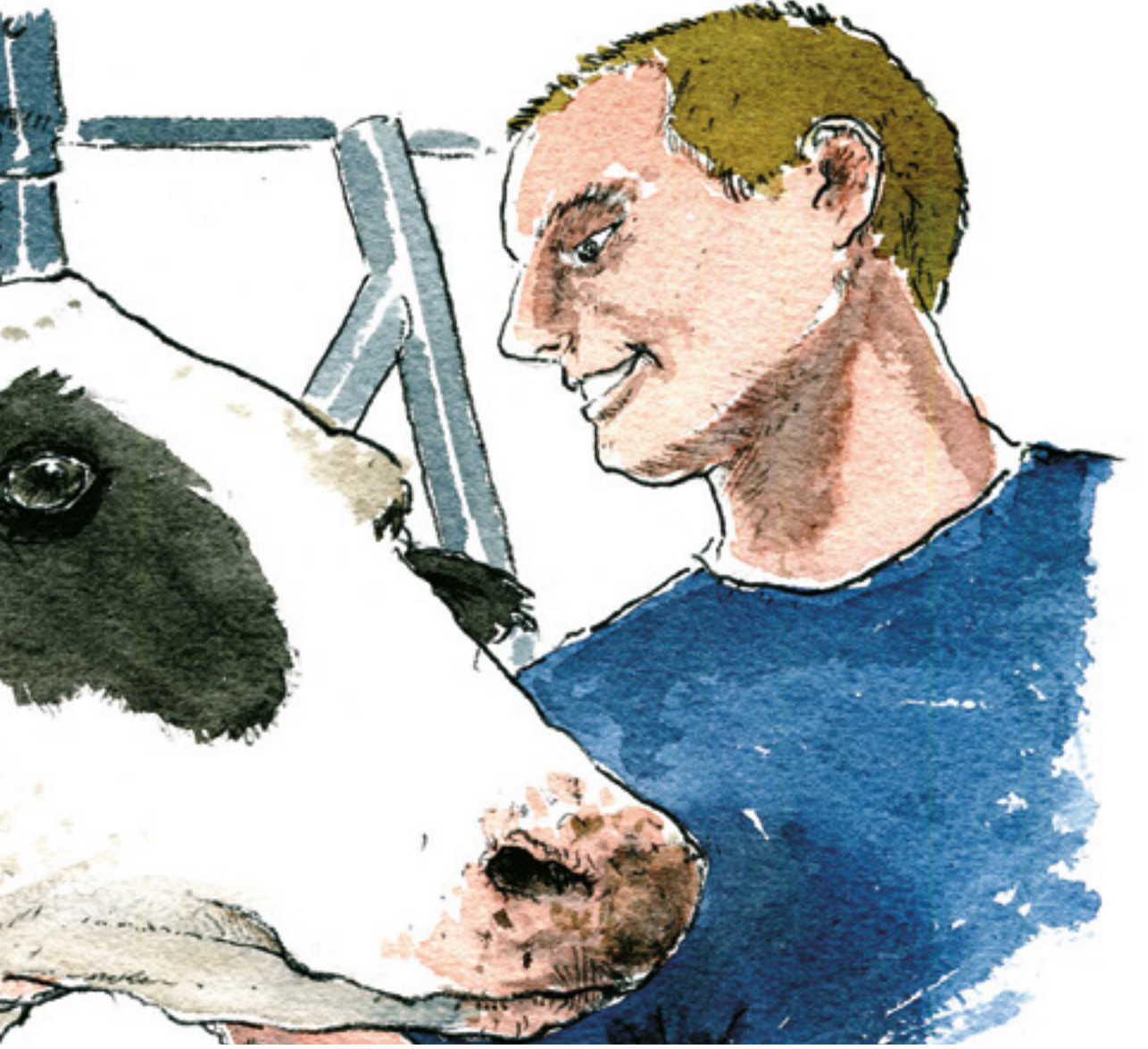

gion. Fort du partenariat historique entre les GDS et les GTV dans notre département et, à la suite d'un échange comme ceux que nous avons régulièrement sur de nombreux dossiers, nous avons décidé de mener cette action en commun.

**Vous aviez déjà une expérience d'organisation de ce genre d'évènement ?**

Nous avons organisé à une échelle bien plus petite ce type d'échange dans notre clientèle sur la gestion de la douleur en élevage. Je garde en mémoire des journées Eleveurs- Vétérinaires très réussies lors d'une expérience en Normandie avec pour thème les mammites qui avaient rassemblé plus de 450 personnes à Avranches il y a plus de 15 ans.

**Décrivez-nous le partenariat GDS-GTV ?**

Je qualifierai ce partenariat dans le 49 d'historique, nécessaire et permanent. Le GTV apporte son expertise technique et valide la faisabilité pratique des grands plans de gestion des maladies d'élevage que le GDS diffuse auprès des éleveurs. Nous avons vu un film sur le bien-être animal, eh bien, la collaboration GDS et GTV est à l'image de la collaboration entre le réalisateur et

.../...

son acteur qui échangent en permanence. Le GDS décrit la trame du sanitaire, à l'image du scénario, et les vétérinaires entrent en action auprès des éleveurs pour la bonne marche de ce scénario et sa faisabilité technique et pratique. Au quotidien, ce partenariat s'exprime par des échanges permanents entre vétérinaire de l'exploitation et les équipes du GDS, vétérinaire ou techniciens, pour aider nos éleveurs adhérents.

**Vous avez pu mobiliser facilement les éleveurs sur ce thème ?**

Les accusations et les reportages à charge diffusés depuis quelques années font que, dès que l'on parle de bien-être animal, le ressenti des éleveurs est plutôt négatif, mélange de crainte et parfois de colère de toujours être perçus comme ceux qui font « mal » ; la mobilisation n'était donc pas gagnée. Finalement, l'accueil de la manifestation a été bien reçu entre curiosité et volonté d'échange sur un sujet d'actualité. Les éleveurs sont plutôt de fervents défenseurs du bien être car comme le dit le film, il est favorable à la performance des animaux. Cependant la gestion de troupeaux de plus en plus grands, la diminution de la main d'œuvre en élevage posent de réelles difficultés techniques et imposent des équipements parfois lourds pas toujours présents ce qui peut entrainer des dérives. La principale crainte est que l'actualité pèse sur nos décideurs qui sont amenés à durcir la réglementation sur le bien-être avec des mesures qui deviennent coûteuses, peu justifiées techniquement et qui amputent une grande partie de la rentabilité des élevages ; c'était d'ailleurs la remarque d'un confrère exerçant en hors-sol qui voit une réglementation se mettre en place en volailles et qui finit par trop peser financièrement sur les exploitations qu'il suit.

"Dès que l'on parle de bien-être animal, le ressenti des éleveurs est plutôt négatif, mélange de crainte et parfois de colère de toujours être perçus comme ceux qui font « mal »..."

**Vous avez aussi une clientèle citadine, ils ont été réceptifs ?**

Non globalement, cette clientèle n'a pas été réceptive à ce projet, même dans nos structures mixtes le monde de l'élevage et celui des petits animaux ne se croisent plus beaucoup. Des invitations ont cependant été envoyées aux associations de consommateurs et de défense des animaux. Ma crainte était de voir dans nos salles des extrémistes de la cause animale. Nous avons eu surtout des curieux, certes sensibles à la cause animale, mais qui voulaient savoir ce qui se passait dans les élevages. Il ressort de ces soirées un réel besoin d'information du grand public pour expliquer ce qui se passe dans nos élevages, pour montrer les efforts qui y sont faits ; cependant des animaux sont parfois difficiles à manipuler et on ne peut les gérer que sous la contrainte.

**Au final 430 personnes ont participé, vous êtes satisfait ?**

Très satisfait du résultat et je félicite l'ensemble des confrères du département qui se sont tous mobilisés pour cette manifestation ainsi que tout le personnel du GDS très actif avant, pendant et après les séances.

**Et de l'avis de vos confrères qui ont participé ?**

Pour les gens avertis que nous sommes, les vétérinaires ont pour certains regretté un discours pas assez technique ; certains éleveurs nous ont fait aussi cette remarque mais ce film était destiné aussi au grand public. Globalement, tous se félicitent d'avoir initié ce débat, d'avoir pu échanger avec ses clients présents.

**Le thème du bien-être reste très actuel ; quelles suites possibles voyez-vous à ces soirées ?**

Justement, je pense que pour nos éleveurs nous devrons vite rentrer dans la technique : quelles conditions d'élevage pour quel bien-être, identifier les premiers signes

De chaque côté, les 2 co-auteurs du film et le caméraman.

de mal-être, comment réagir vite, comment aménager ses bâtiments, comment améliorer sa technique.
Je pense que les vétérinaires et les éleveurs peuvent réellement progresser sur la pratique de l'écornage. Si les éleveurs (qui sont nombreux à ne pas aimer faire l'écornage) se sont reconnus dans le film, je pense que l'écornage reste extrêmement choquant pour la majorité du grand public. Il est certes justifié mais je pense que la profession vétérinaire doit encadrer, former, accompagner voire même participer à ces actes techniques et utiliser son arsenal antalgique pour un écornage calme et sans douleur. En ce sens, des formations communes GTV-GDS sur le thème de l'écornage sont en cours d'élaboration.

Enfin, il faut poursuivre l'information du grand public car nombreux sont ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans une ferme ; il faut être à l'écoute de leur demande car ce sont les acheteurs finaux. Il faut montrer comment fonctionne l'élevage moderne, justifier de pratiques qui peuvent faire peur et démontrer qu'elles sont faites par des gens compétents et formés au bien-être animal.

# Le GDS partenaire du bien être animal

**Par Tiphaine LEROY**
**technicienne au GDS 49**

"Au pré d'Angers" est pour le GDS l'occasion d'expliquer au grand puclic l'intérêt que portent les éleveurs au sanitaire.

**Pour la troisième édition** de « Au Pré d'Angers » les Jeunes Agriculteurs de Maine et Loire ont investi le centre-ville d'Angers, le samedi 29 avril 2017 pour organiser un temps fort sur l'agriculture.

Cette année, c'est le jardin du Mail d'Angers qui s'est vu accueillir le temps d'une journée, des partenaires et des professionnels du milieu agricole. Un moment de détente et de partage proposé aux angevins.

Agriculteurs, éleveurs, professionnels du milieu…, ont pu présenter leur métier, leurs pratiques au contact de leurs animaux, mais aussi mettre en avant leur savoir-faire, et leurs difficultés.
Le GDS de Maine et Loire est partenaire de longue date des JA. Comme Organisme à Vocation Sanitaire (OVS), nous étions au rendez-vous pour présenter les actions menées en matière de santé globale des troupeaux, étroitement liée au Bien Etre Animal. Une occasion de rappeler au grand public :

- **le travail de fond du GDS** dans la maitrise des maladies dont les zoonoses (maladies transmissibles à l'homme)
- **l'intérêt que portent les éleveurs** à la qualité de l'eau de boisson distribuée à leurs animaux, et de l'importance qu'elle constitue pour leur santé
- **les efforts engagés** pour fournir aux animaux des bâtiments de qualité, adaptés, suffisamment ventilés et lumineux
- **un savoir-faire développé** disponible depuis cette année au GDS sur la détection des perturbations électriques dans les bâtiments d'élevage.

Cette journée connait depuis trois années une réussite, c'est une occasion privilégiée pour les angevins les plus curieux de mettre un pied dans l'agriculture, et de découvrir de plus près l'élevage français parfois peu connu des consommateurs.

**La montée en puissance** des associations et mouvements revendiquant le Bien-Etre Animal, la méconnaissance du métier d'éleveur et des organismes qui gravitent autour, ont motivé les Jeunes Agriculteurs de Maine et Loire à organiser un temps dédié à l'agriculture, au plus proche du grand public.

# Paratuberculose, attention, la méthanisation ne détruit pas complètement la bactérie

**Par Clara Bourel-vétérinaire au GDS 49**

En cette période charnière pour le développement des énergies renouvelables, la méthanisation recèle un potentiel important par sa double capacité de valorisation énergétique des déchets organiques et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La méthanisation est la dégradation partielle de la matière organique en l'absence d'oxygène sous l'action combinée de plusieurs types de micro-organismes. Une suite de réactions biologiques conduit à la formation de biogaz (composés majoritairement de méthane et de CO2) et d'un digestat. Ce procédé a lieu dans un digesteur fermé confiné sans contact avec l'air extérieur.

Depuis quelques années des éleveurs se sont regroupés pour lancer des projets de méthanisation dans le Maine et Loire. Les éleveurs d'une zone agricole apportent dans le méthaniseur les lisiers et fumiers de leurs animaux et récupèrent ensuite le digestat pour l'épandre sur leurs terres.

Les matières fécales des animaux contiennent cependant de nombreux micro-organismes qui sont parfois un risque avec la présence de germes pathogènes.

La plupart des méthaniseurs installés en France fonctionnent avec une digestion mésophile (autour de 37°C). Cette digestion mésophile permet d'éliminer 99 % des germes pathogènes si cette température est maintenue de façon homogène pendant suffisamment longtemps.

*"Il est recommandé aux éleveurs d'épandre le digestat des méthaniseurs sur des parcelles cultivées et non pas pâturées, par temps légèrement humide et sans vent pour limiter la volatilité des spores bactériennes."*

La digestion thermophile (autour de 55°C), plus rare, permet d'éliminer 99,99 % des germes pathogènes. Généralement ces températures sont donc très insuffisantes ou insuffisantes pour assurer un risque sanitaire nul.

Pour information, les salmonelles et E. coli sont détruites en 11,3 secondes à 68°C, et Mycobacterium paratuberculosis, l'agent de la paratuberculose, pendant 11,7 secondes à 71°C. La pasteurisation n'a pas d'effet sur les bactéries sporulées comme peuvent l'être les Clostridium (tétanos, botulisme, entérotoxémies) ou Coxiella Burnetii, l'agent de la fièvre Q.

L'hygiénisation est une technique qui permet d'assainir le digestat du méthaniseur. Elle consiste en un chauffage à 70°C pendant au moins une heure. Ce processus réduit significativement la quantité de germes pathogènes par rapport à des effluents non méthanisés et épandus directement. Mais ce procédé utilise une partie de l'énergie et est donc parfois délaissé pour des raisons économiques.

De ce fait, il est recommandé aux éleveurs d'épandre le digestat des méthaniseurs sur des parcelles cultivées et non pas pâturées, par temps légèrement humide et sans vent pour limiter la volatilité des spores bactériennes.

# Paratuberculose
## (la maladie de Johne)

**96 000 €**. C'est le montant des aides directes reversées aux élevages touchés par la Paratuberculose sur une saison.

**Par Laurent CLAVREUIL**
**technicien au GDS 49**

**RAPPEL**
La paratuberculose est une entérite chronique des ruminants causée par Mycobacterium avium subsp paratuberculosis

La paratuberculose reste un axe de lutte prioritaire au sein du GDS. Les dernières années ont d'ailleurs été riches en démarches innovantes.
Après avoir initié l'utilisation de mélange pour les dépistages, élaboré des indicateurs de cheptels pour tous les élevages adhérents, lancé des programmes de recherches, le GDS continue d'être proactif sur la maladie. Pour les GDS du Grand Ouest, une expérimentation a été menée en allaitant en Maine et Loire pour définir une attestation d'élevage apportant des garanties lors de la vente d'un bovin.

### Des outils et des méthodes pour les éleveurs

Les éleveurs sont informés une fois par an du statut de leur cheptel via un indicateur. L'information est donnée avec un historique sur plusieurs années, au moyen d'un feu tricolore matérialisant le risque paratuberculose de l'élevage.
Lorsque l'indicateur est défavorable, les éleveurs sont invités et incités à rechercher plus activement le bovin ou les bovins atteints. Le coût de cette investigation reste limité au final pour l'éleveur et permet de prévenir l'apparition de la maladie.
Les indicateurs permettent aussi au GDS d'estimer la présence de la maladie sur le département.
**Les plans de lutte** : Le GDS propose aux élevages touchés par la maladie un plan de maîtrise. Les éleveurs sont épaulés dans la lutte contre la maladie par un suivi technique et un

**2011**

Début d'utilisation des mélanges paratuberculose. Ils sont proposés à tous les éleveurs adhérents au GDS. Le prélèvement est réalisé à l'occasion de la prophylaxie pour les éleveurs allaitants, et sur le lait du tank pour les éleveurs laitiers.Les résultats sont délivrés aux éleveurs sous le terme « indicateurs paratuberculose ».

**2012**

Les plans de lutte basés sur les dépistages individuels sont trop coûteux. Nous lançons une étude sur les cheptels allaitants pour évaluer la possibilité de recourir aux mélanges de sang. En parallèle, le GDS 61 et 76 lancent une étude en cheptel laitier pour mesurer la fiabilité d'un mélange réalisé sur le lait du tank.

# Des étapes majeures

**2013**

« PARADIGM » est lancée. Il s'agit d'une étude pluri-disciplinaire d'envergure, pour déterminer si l'on peut trouver chez les bovins des gènes de résistance/sensibilité à la paratuberculose.

**2014**

Dans les plans de lutte, les dépistages se font dorénavant par mélanges de 10 (les coûts sont divisés par 5 sans remettre en cause la fiabilité des résultats).
Tous les élevages adhérents GDS bénéficient des indicateurs pour leur cheptel.

**2015**

Les GDS du Grand Ouest étudient une attestation de cheptel en paratuberculose, après une première étape validée en élevage laitier. Une étude est lancée dans 40 cheptels allaitants du Maine et Loire.

**2016**

L'étude attestation en allaitant se poursuit en Maine et Loire une deuxième année.
PARADIGM lève des pistes prometteuses.

**2017**

Dépouillement de l'étude Grand Ouest sur les attestations de cheptel. Les résultats sont favorables, les GDS du Grand Ouest étudient leur diffusion et leur mise en pratique.

soutien financier. Ces plans de lutte existent depuis 1992. Ils sont basés sur la mise en place de mesures préventives et de tests sur plusieurs années. Ils ont évolué avec les connaissances sur la maladie et l'amélioration des techniques d'analyses. Ces dernières, si elles étaient perfectibles à l'époque, ont depuis fait plusieurs bonds en avant, nous permettant aujourd'hui de bénéficier d'outils de dépistage fiables.
Reste que la maladie joue à cache-cache avec les tests. Si fiables soient-ils, ils ne la trouvent pas toujours au moment du dépistage. Fort heureusement, la répétition des tests, sur l'ensemble du troupeau, permet d'identifier les bovins auparavant sous-jacents. Ajoutez à celà des mesures de préventions adaptées (protection des veaux, mesures d'hygiène, alimentation pré-vêlage, …) suivies par l'éleveur, et nous arrivons à maîtriser la maladie.

.../...

# Cette mère et son veau aimeraient qu'on sache qu'ils proviennent d'un cheptel où les résultats d'analyses paratuberculose sont régulièrement négatifs. Le GDS pourra VOUS l'attester.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette attestation, contactez votre GDS.
GDS 44 / tél : 02 40 16 39 00 - GDS 49 / tél : 02 41 33 61 01
GDS 53 / tél : 02 43 53 53 54 - GDS 72 / tél : 02 43 24 95 68
GDS 85 / tél : 02 51 36 82 16

L'action sanitaire mutualisée

GDS Pays-de-la-Loire

# 2 façons de garantir à l'acheteur que votre troupeau n'a pas de paratuberculose ?

**La garantie Nationale (ACERSA) pour sécuriser les achats**

La garantie de cheptel existe depuis 15 ans. Elle est basée sur des tests individuels répétés réalisés lors de la prophylaxie. Certaines stations d'évaluation de taureaux reproducteurs exigent que les élevages soient ainsi garantis.
C'est un gage de sécurité pour l'éleveur qui souhaite acquérir un taureau reproducteur. Actuellement 40 élevages en Maine et Loire en bénéficient, principalement des élevages de sélection.

**Une autre forme de garantie proposée par les GDS du Grand Ouest**

Le coût de la garantie nationale du fait des analyses individuelles limite hélas son utilisation à un nombre restreint d'élevages.
Les GDS du Grand Ouest ont travaillé activement à l'apport d'une garantie moins coûteuse, fiable, basée sur des outils faciles à mettre en place, ou déjà en place en élevage. Elle s'appuie sur la complémentarité entre la sérologie (recherche d'anticorps) et la PCR (recherche de la mycobactérie elle-même). L'utilisation de deux techniques différentes renforce la capacité de détection. Cela concerne les élevages bénéficiant de résultats sérologiques favorables et répétés en mélange inférieurs à 5% E/P en lait de tank et inférieurs à 10% en mélanges de 20 en sang. Les expérimentations menées ont montré qu'une analyse complémentaire PCR négative, à partir de prélèvements dans l'environnement des animaux (fumière, aire de couchage, aire d'attente, d'exercice ou d'alimentation), selon une procédure bien calibrée, analyse faite dans un Laboratoire agréé, apportait un excellent niveau de garantie.
Les analyses de vérification faites dans 64 élevages situent le niveau de risque à moins de 3 pour mille (d'avoir un bovin à la vente, né dans l'élevage, qui serait positif en sérologie) ; l'attestation garantit qu'un bovin sera négatif en sérologie, à 997/1 000, lors de la vente.
Un nombre intéressant d'élevages pourront ainsi profiter d'une garantie abordable et fiable. Les mouvements de bovins seront mieux sécurisés. La paratuberculose se transmettant à l'achat, la mise en place d'une telle garantie aura un impact très positif sur la maladie. Lancement cet automne.

## L'étude PARADIGM

L'étude PARADIGM associe ONIRIS (Ecole Vétérinaire de Nantes, l'INRA, ALLICE (auparavant UNCEIA), le réseau GDS. Ce programme consiste à sélectionner des bovins (races P'H ou Normandes) positifs confirmés et de les comparer à des bovins négatifs confirmés, de la même cohorte d'âge. L'hypothèse faite est que les bovins négatifs, exposés étant jeunes à des risques de contamination comparables, pourraient avoir des facteurs génétiques expliquant leur résistance à la Paratuberculose, par rapport à des bovins positifs touchés par la maladie. Une analyse génomique comparative doit permettre de repérer les parties de gènes éventuellement en lien. Une partie modélisation étudie les conséquences d'une sélection possible sur cette résistance, améliorant la maîtrise de la Paratuberculose.

# Des courants parasites en élevage...

## Quels sont les principaux facteurs de risque constatés ?

**Par Boris THOMAS**
**technicien au GDS 49**

**Depuis le lancement des visites « courant parasite en élevage » il y a 1 an, le GDS a réalisé une quinzaine de diagnostics. Parmi les installations vérifiées, 30% présentaient des défauts de liaisons équipotentielles.**

Face à de désordres d'ordre électrique se ressentant sur les animaux, le GDS Maine et Loire propose un diagnostic « courant parasite en élevage ». Il a pour objectif de vérifier les prises de terre, la liaison équipotentielle ainsi que la détection des réseaux de rayonnements naturels. Ceux-ci pouvant être source de stress ou d'inconfort pour l'animal.

La première partie du diagnostic est faite avec des appareils de mesure (multimètre, mesureur de terre et de champ électrique) tandis que la seconde relève de la détection sensitive avec baguette coudée.

### La résistivité doit être inférieure à 15 ohms

Parmi les installations diagnostiquées, rare sont celles qui n'ont présenté aucun défaut ! Certains sont plus gênants que d'autres. C'est notamment le cas de la qualité de la prise de terre (cf. graphique). Sur les 12 valeurs de terre vérifiées l'an passé, 33 % seulement sont inférieures à 15 ohms. Avec des valeurs supérieures, il peut arriver que les fuites de courant suivent le chemin des stalles de la salle de traite. Cette dernière ayant souvent une valeur ohmique plus basse que la terre électrique les fuites iront au plus facile.

Refus de monter en salle de traite, coups de pied, émissions de bouse, sont des signes d'inconfort que l'on peut imputer à la présence de ces courants parasites ressentis par l'animal (tension de contact).

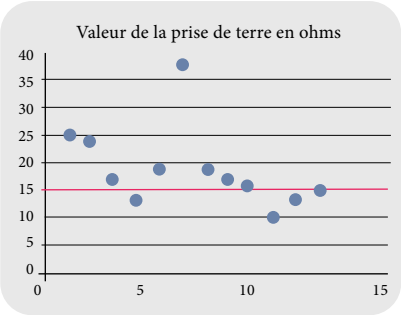


### Attention à l'effet pile (equipotentialité)

Une mauvaise connexion des masses métalliques a été observée dans 30 % des installations. Or, dans cette situation, lorsque l'animal touche deux parties métalliques non reliées l'une à l'autre il se produit un « effet pile ». L'animal ressent alors une mini décharge afin que les deux masses soient au même potentiel électrique.

Les lisses avant, lisses arrière, portillons et lactoducs doivent être parfaitement reliés entre eux pour supprimer toute tension électrique. Attention aux

**TENSION DE CONTACT ?**
C'est la tension qui apparait entre le museau et un élément conducteur en contact (ex : abreuvoir). Le courant traverse alors l'animal et revient au sol par les pattes. La tension peut être d'autant plus forte que la mise à la terre de l'élément est inexistante ou de mauvaise qualité.

**TENSION DE PAS?**
C'est la tension entre les pattes avant et les pattes arrière d'un animal se tenant debout près d'un point d'injection du courant à la terre.

connexions : avec le temps, le risque d'oxydation du fil de cuivre sur du galva est importante. Il faut privilégier des cosses à sertir ou à souder pour ne pas perdre en efficacité.

**16% des terres électriques étaitent positionnées dans une zone perturbée.**

Le rôle de la prise de terre est d'évacuer les courants de fuite. Mais lorsque celle-ci est positionnée sur une faille géologique ou un courant d'eau qui passe sous un bâtiment, nous recommandons de repositionner la prise de terre en "zone neutre". L'objectif étant d'écarter le risque de créer des énergies négatives pouvant perturber les animaux. Les compétences du technicien GDS dans le domaine du sanitaire doit lui permettre de juger de la plausibilité d'une hypothèse électrique. Il orientera l'éleveur vers une intervention d'un technicien de l'électricité si c'est nécessaire, que ce soit pour une expertise ou une remise en conformité.

"Un bovin présente une faible résistance électrique, environ 500 ohms, contre 2 000 ohms pour l'homme, et de ce fait il ressent plus facilement les « châtaignes »"

Nouveau président du GTV, Christophe ROUSSEAU se voit plus comme un organisateur de projets...

Par Philippe BLANQUEFORT
directeur du GDS 49

# CHRISTOPHE ROUSSEAU

# "il y aura une démarche conjointe GTV-GDS"

G

**TV 49 : Groupement Technique Vétérinaire – vous en êtes le nouveau Président, pouvez-vous nous expliquer votre rôle ?** Le GTV 49 est une association qui a 2 rôles principaux : le rôle « initial » était et reste la formation technique des vétérinaires du département et le maintien nécessaire des connaissances et évolutions techniques dans les filières de productions animales (essentiellement bovins et petits ruminants). L'autre rôle, plus politique, est celui de référent technique vétérinaire et représentant technique des vétérinaires adhérents auprès des organismes intervenants en élevage tel le GDS et l'administration sanitaire (DDPP). Mon rôle, en, tant que président, est de veiller à remplir le mieux possible ces 2 grandes missions en fédérant le maximum de vétérinaires du département . Je me vois plus comme un « organisateur », un fédérateur, un accélérateur de projets auprès de mes confrères et consœurs.

**Vous représentez tous les vétérinaires du département ?** Le CA du GTV 49, que je préside pour le moment, représente les vétérinaires adhérents volontairement et financièrement au GTV. Dans le Maine et Loire, nous fédérons ainsi autour de 90% des vétérinaires intervenants en production animale et essentiellement en exercice rural libéral.

**En quoi les vétérinaires et le GDS sont-ils complémentaires ?** Nous intervenons sur le volet sanitaire des exploitations de nos clients partenaires et vous aussi auprès de vos adhérents. Nos champs d'action se croisent forcement. Ils doivent se compléter et non se concurrencer. Les plans d'actions que nous développons conjointement (BVD, FQ, paratuberculose, pathologies néonatales…) sont un bel exemple de collaboration et l'aide financière apportée permet d'aller plus loin dans le diagnostic et la prévention.

**Vous participez aux réunions du Bureau et du Conseil d'Adminis-**

# "Oui, la FRGTV est sortie de son relatif sommeil et va devenir rapidement un échelon important..."

**tration du GDS ; cela fait-il avancer les choses ?** Je l'espère et pour les 2 parties. En tout cas cela permet toujours un échange constructif sur des sujets sanitaires mais aussi plus politique et / ou sociétal comme le bien-être animal notamment.

**L'échelon régional du GTV se renforce concrètement quels sont les projets ?**
Oui, la FRGTV est sortie de son relatif sommeil et va devenir rapidement un échelon important notamment vis-à-vis de l'administration. Peut-être qu'à terme les GTV départementaux qui y adhèrent (44, 49, 53, 72, 85) s'effaceront au profit de la représentation régionale. Preuve de dynamisme, la FRGTV a embauché une permanente Esther SABIN avec un rôle d'animatrice et de coordinnatrice des actions GTV régionales. Les premières actions sont déjà en route, avec un gros travail sur les abeilles et la mise en place d'un guichet unique pour déclarer les cas de fortes mortalités. Un rôle important sera aussi la participation et l'organisation des formations des vétérinaires dans le cadre du mandat sanitaire. L'antibiorésistance reste un sujet d'actualité avec la création d'un poste de référent antibiotique régional et des formations sur les bonnes pratiques et le suivi du plan écoantibio 2. Dans ce cadre d'ailleurs une collaboration au niveau région GDS est en cours d'élaboration avec une sensibilisation des acteurs de l'élevage à l'antibiorésistance. Enfin, une action concertée GDS-GTV vis-à-vis de l'éradication du BVD est en discussion et les vétérinaires seront forcément impliqués.

**Pour le plan d'éradication de la BVD qui va prochainement se mettre en place, quels sont les points techniques qui vous paraissent les plus importants à bien maîtriser ?**
Pas de plan qui réussisse sans la participation de tous les éleveurs bovins. La première étape sera celle-là.
Ensuite il y aura une démarche conjointe GTV-GDS pour organiser les dépistages et les éradications de bovins IPI tant dans les troupeaux laitiers qu'allaitants avec un travail de sensibilisation et de pédagogie sur le bilan bénéfice-investissement, car ce plan sera au final financé, ne l'oublions pas, par les éleveurs pour les éleveurs.

**D'une manière générale le GDS a mis une priorité sur la prévention ; de votre point de vue, que faudrait-il développer ?**
En plus de ce qui est déjà fait ou en voie de réalisation (BVD), nous devons rester vigilants et actifs vis-à-vis de maladies émergentes (nouvelles et/ou mieux diagnostiquées), je pense en particulier à la Besnoitiose qui est présente dans le Saumurois et le Vihersois notamment, et à la fievre Q, génératrice de pathologies au niveau de certains des élevages touchés (en bovins et en caprins) mais aussi transmissible à l'homme et donc en premier lieu aux éleveurs.
A côté de cela, nous devons continuer, en partenariat avec vous, à développer les compétences d'infirmier des éleveurs, notamment en réactivant des formations communes.

Je vous remercie, nous avons du travail ensemble.

Propos recueillis par
Philippe BLANQUEFORT

# Formations éleveurs

Retour en images sur les 7 formations qui ont été réalisées sur l'exercice.

## Signe de vache

"Ce sont les vaches qui ont raison. Mieux les observer est toujours riche d'enseignements"

Thierry HETREAU

## Signe de vache

2 journées ont été organisées sur ce thème, avec deux groupes de 10 et 14 éleveurs. Tenue par le Dr Thierry HETREAU, la formation s'est articulée sur deux volets, l'un en salle, pédagogique et agrémentée de nombreuses vidéos, l'autre en élevage, où il a été demandé aux éleveurs de se poser, de prendre le temps de regarder les animaux et le troupeau et de s'interroger sur le comportement des animaux pour détecter des signes d'appel.

## L'électricité et les animaux

Les deux journées sur ce thème ont été menées par le Dr Pascal HOLLEVILLE, vétérinaire au GDS 44. Avec une partie en salle et en élevage, la nature des courants parasites y a été expliquée, tout comme la manière dont ils se manifestent, leurs impacts en élevage, et des solutions simples pour remédier à certains cas.

## Besnoitiose

Cette maladie circule de façon active sur le département. Elle a déjà fait l'objet de quelques articles dans d'autres GDSmag. Lors de cette formation, les éleveurs ont été informés sur la maladie, les risques, et les moyens de les prévenir. L'intervention était réalisée par le Dr Caroline LANTUEJOUL du GDS 44, avec la participation d'un éleveur qui a présenté l'action collective particulière menée avec succès dans les marais de Donges.

## Medecines complémentaires

Le thème a été mis en lumière sur 2 journées, avec un intervenant différent sur chacune, le Dr Verena HANTRAYE, et le Dr Anne CREPEAU du GDS 72. Une trentaine d'éleveurs se sont déplacés pour s'initier à l'homéopathie, l'ostéopathie, l'acupuncture, la phytothérapie ou encore l'aromathérapie.
L'aromathérapie et la phytothérapie ont été plébiscitées par les éleveurs. Ces techniques seront approfondies lors de prochaines formations.

# La Caisse coup dur

Les maladies néonatales sont toujours une des premières causes d'intervention de la Caisse coup dur. Sur la campagne 2016-2017, elles ont représenté près d'un dossier sur trois, pour un montant global de 42 693 € d'aides reversées par le GDS.

**Par Tiphaine LEROY**
**technicienne au GDS 49**

La Caisse vient en aide financièrement et techniquement aux élevages touchés par un coup dur "sanitaire". Elle contribue à l'amélioration de la situation (suivi du dossier, préconisations, maitrise des mesures discutées), tout cela après une visite conjointe avec le vétérinaire de l'exploitation.

96 528 €, c'est le montant global distribué aux élevages ayant subi un aléa sanitaire pendant la campagne 2016-2017, avec 58 dossiers constitués.

Cette enveloppe attribuée selon un barème précis, tient compte de l'ensemble des pertes engendrées par une cause sanitaire sur une période de 6 mois. Elle est déclenchée lorsque ces pertes globales (pertes animales, frais vétérinaires et médicamenteux, frais d'analyses laboratoires…) dépassent le seuil de 16 € de bovin cotisant (plafonné à 180 par élevage concerné). Plus les pertes sont élevées, plus le % d'aide apportée augmente.

Attention, la Caisse coup dur n'est pas une assurance mortalité. Elle permet d'indemniser partiellement les pertes liées à un aléa sanitaire, de 25 à 40 % des pertes totales prises en compte.

La Caisse coup dur permet le plus souvent à l'éleveur de se remettre sur pied, et de programmer les mesures nécessaires pour retrouver une situation sanitaire stable et favorable.

Quelques exemples d'intervention cette année (cf ci-contre)

## EXEMPLE D'INTERVENTION

### PROBLÈMES RESPIRATOIRES

AIDES GDS : 3 209 €
Adhésion 187 bovins
Mortalités : 7 120 € (21 veaux morts)
Frais vétérinaires : 1 110 €
Pertes totales : 8 230 €
Pertes calculées par bovin cotisant : 44 €
Taux de prise en charge : 30 %

**Suites : mise en place d'un plan d'assainissement BVD**

### AVORTEMENTS – NÉOSPOROSE

AIDES GDS : 1 644 €
Adhésion 184 bovins
Mortalités : 5 060 € (14 avortements)
Frais vétérinaires : 427 €
Pertes totales : 5 487 €
Pertes calculées par bovin cotisant : 30 €
Taux de prise en charge : 25 %

**Suites : mise en place d'un plan de maîtrise néosporose**

### PATHOLOGIES NÉONATALES

AIDES GDS : 1 765 €
Adhésion : 253 bovins
Mortalités : 3 365 € (10 veaux)
Frais vétérinaires : 2 067 €
Pertes totales : 5 432 €
Pertes calculées par bovin cotisant : 30 €
Taux de prise en charge : 25 %

**Suites : suivi des vêlages et de la bonne réussite du transfert colostral mère-veau : Bilan oligo-éléments pour adapter la préparation vêlage**

# Le GDS, garant de la qualité sanitaire des cheptels

**Par Philippe BLANQUEFORT**
**directeur du GDS Maine et Loire**

COMITÉ FRANÇAIS D'ACCREDITATION

cofrac INSPECTION

Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire des Pays de Loire

La Quantinière
BP 145
49800 TRÉLAZÉ

est accrédité
is accredited

par la section Inspection
by Inspection section

selon la norme NF EN ISO/CEI 17020:2012 et les règles d'application du Cofrac sous le numéro

in compliance with ISO/IEC 17020:2012 standard and the Cofrac rules of application under n°

3-1168

en tant qu'organisme d'inspection de type C
as a type C inspection body

Les activités couvertes et la validité de l'accréditation ainsi que les implantations géographiques concernées sont précisées dans l'attestation en vigueur qui lui a été délivrée (visible sur www.cofrac.fr).
Durant cette période, l'organisme s'engage à respecter à tout moment les exigences de l'accréditation.

The activities covered, the validity of accreditation as well as concerned geographical units are stipulated in the accreditation certificate in force which has been issued with it (visible on www.cofrac.fr).
During this period, the organisation undertakes to abide at all times by the requirements of the accreditation.

Le Directeur Général
General Director

Bernard DOROSZCZUK

**accréditation Cofrac Inspection n°3-1168 du GDS Pays de la Loire selon la norme ISO/CEI 17020** *(liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr)*

## La région Pays de la Loire en 2016 c'est …

**1 348 454 bovins viande dont 304 676 en Maine et Loire**

**1 251 925 bovins lait dont 231 309 en Maine et Loire**

L'accréditation COFRAC (20 et 21 Avril au GDS à Trélazé, attestation du 1er Décembre 2016 valable 4 ans) est venue couronner le travail entrepris par GDS Pays de la Loire, et le GDS Maine et Loire en particulier.
Aucun écart n'a été relevé, les auditeurs ont témoigné une totale confiance dans la compétence du GDS.
C'est un gage de sécurité pour tous les éleveurs. Les qualifications attribuées aux élevages en matière de Brucellose, Leucose, sont bien conformes au cahier des charges pour les prophylaxies. Cette surveillance protège les élevages indemnes.
Chaque année, un audit, interne ou COFRAC, sera réalisé.

En Pays de la Loire, 20 669 ateliers laitiers et allaitants sont soumis à la prophylaxie, ce qui représente environ 162 000 bovins allaitants prélevés pour la Brucellose, et 32 000 pour la Leucose.
3 074 courriers de relance ont été adressés pour ces prophylaxies.

Au final 4 résultats positifs en Brucellose et 1 en Leucose, qui ont été gérés par les DDPP concernées, et se sont avérés sans gravité.

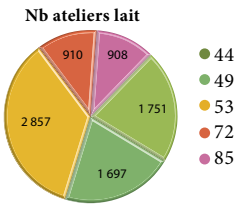


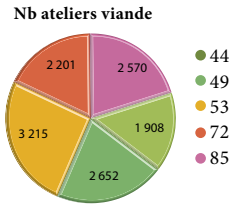

# SDRP

## section porcine

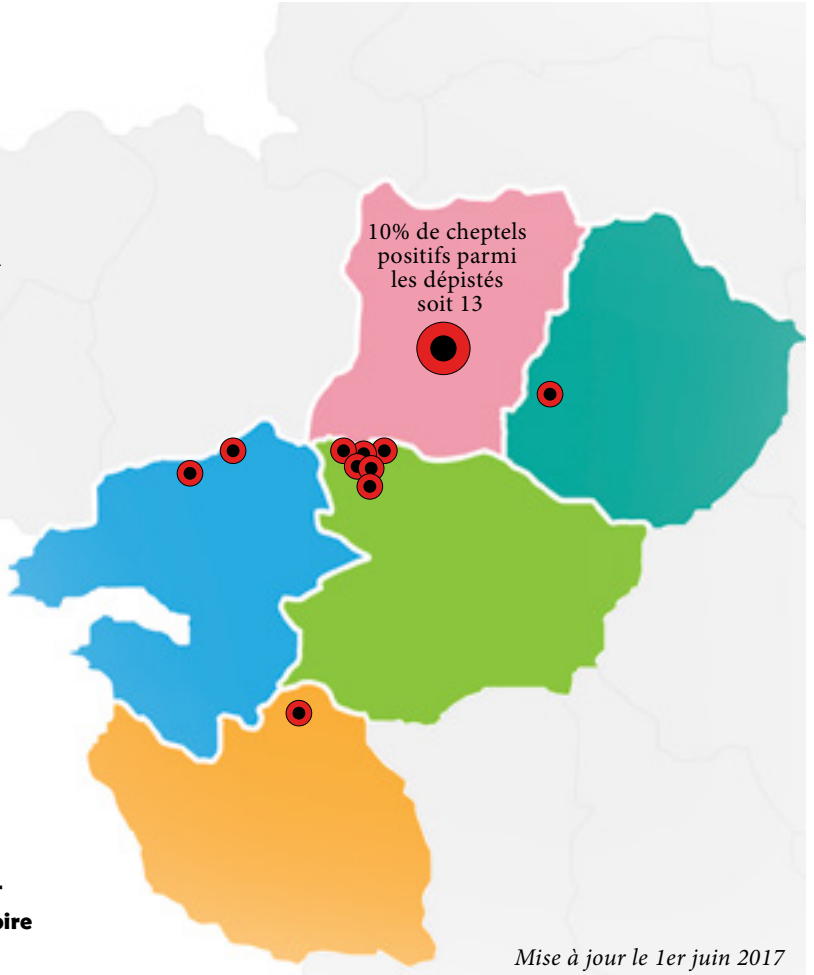


## **24** foyers restant infectés SDRP en Pays de la Loire

**Par Philippe BLANQUEFORT**
**directeur du GDS Maine et Loire**

*Mise à jour le 1er juin 2017*

La section porcine reste principalement axée sur la gestion d'une maladie : le SDRP (ce qui signifie Syndrôme (= ensemble de symptômes) Dysgénésique (= lié à la reproduction) et Respiratoire Porcin).

Le SDRP est la maladie qui cause le plus de conséquences économiques dans les élevages porcins au niveau mondial. Depuis l'origine de l'introduction de la maladie en Pays de la Loire, c'est-à-dire 1993, nous avons pu la juguler, et éviter que la majorité des élevages ne soient contaminés, comme cela s'est produit dans de très nombreux pays voisins.

Notre action, en coopération avec les organismes de production, a limité les échanges non sécurisés et éviter l'introduction de souches plus virulentes de la maladie, qui circulent ailleurs en Europe.

Il reste des élevages infectés en Maine et Loire, et les derniers foyers ont été détectés dans le Segréen. Chacun doit rester attentif aux facteurs de risque, notre priorité va à la protection des élevages sains, et bien sûr à ceux qui assainissent leur cheptel.

Le dépistage du SDRP reste une obligation annuelle pour tous les élevages, l'actualité nous l'a rappelé.

"Le SDRP est la maladie qui cause le plus de conséquences économiques dans les élevages porcins au niveau mondial."

# SPÉCIALISTE DU PARAGE

## PARTEZ DU BON PIED !

Avec **FARAGO le carré**

Contactez-nous au

**02 43 53 53 54**

farago le carré

**www.lecarrefarago.com**